

RAPPEL ! PARCOURS AVENIR : DEMANDE D'AMENAGEMENTS POUR LES EXAMENS 2020

vendredi 4 décembre 2020, par [M. Audibert, Principal](#), [Mme Dufour, Principale-Adjointe](#)



Madame, Monsieur,

Chers élèves,

Les élèves, en situation de handicap (dyslexie, dyspraxie, troubles de l'attention, etc.), peuvent bénéficier d'un aménagement des épreuves pour le DNB (Diplôme National du Brevet) ou le CFG (Certificat de Formation Générale) 2020.

La demande doit être effectuée sur la plate-forme [AMEX](#) par vos soins avant le 18 décembre 2020.
Attention : si l'enfant dispose d'un PAP ou d'un PPS, vous devez tout de même effectuer les démarches .

La notice explicative est disponible [ICI](#) et le tutoriel pour l'application AMEX [ICI](#).

Si vous ne parvenez pas à effectuer les démarches, contactez le professeur principal de votre enfant ou le secrétariat de Direction.

Bien cordialement,

La Direction